

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 21 octobre 2025,

Point d'étape sur l'action conjointe de l'ARS Normandie et de la Région Normandie en faveur de l'accès aux soins

L'Agence régionale de santé (ARS) Normandie et la Région Normandie ont organisé un point d'étape sur l'action conjointe menée depuis plusieurs années en faveur de l'accès aux soins sur le territoire : développement de l'offre de soins de ville (maisons de santé pluriprofessionnelles, médicobus, télémedecine...), attractivité des métiers, plan régional d'investissement dans les établissements de santé, déploiement de l'offre de santé mentale.

A cette occasion, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, et François MENGIN LECREULX, Directeur général de l'ARS Normandie, ont annoncé leur soutien à la création d'une clinique « Soins-études » pour les jeunes en Normandie, sur le site du Centre hospitalier du Belvédère à Mont-Saint-Aignan.

Une charte partenariale pour l'accès aux soins ambulatoires en Normandie 2021-2025

Depuis douze ans, l'ensemble des acteurs normands de la santé sont engagés dans une démarche partenariale afin d'encourager l'exercice coordonné.

Pour aller plus loin dans cette dynamique, initialement portée par l'URML, l'ARS Normandie et la Région Normandie se sont engagés avec l'ensemble des partenaires (préfecture de région, Assurance Maladie, URPS, Ordres, conseils départementaux...) dans une charte partenariale de l'accès aux soins ambulatoires pour accompagner les professionnels dans leur projet d'installation et d'exercice coordonné. Dans chaque département, un comité d'accès aux soins réunissant ces acteurs est chargé d'accompagner les porteurs de projet dans l'ingénierie et le développement de leurs initiatives.

Plus d'informations : [Signature de la charte partenariale pour l'accès aux soins ambulatoires en Normandie 2021-2025 | Agence régionale de santé Normandie](#)

Une action résolue en faveur de l'attractivité et la fidélisation des personnels de soins

La préfecture de région Normandie, l'ARS Normandie, France Travail, la Région Normandie, les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, et l'Assurance Maladie, ont signé le 8 octobre 2024 une charte partenariale pour faire converger l'ensemble des initiatives menées en Normandie et les intégrer dans un projet cohérent et structurant.

A titre d'exemple, un coordonnateur pour la recherche de stage pour les étudiants en orthophonie des deux UFR santé de la Région a notamment été recruté, sur la base d'un cofinancement de l'ARS Normandie et de la Région Normandie.

Plus d'informations : <https://www.normandie.ars.sante.fr/attractivite-des-metiers-de-la-sante-une-feuille-de-route-partenariale-pour-la-normandie>

Plan régional d'investissement dans les établissements de santé 2021-2030 : 455 millions d'euros pour soutenir les projets des établissements de santé

Sous l'impulsion du Ségur de la santé, l'Agence régionale de santé Normandie et la Région Normandie ont bâti conjointement un plan régional d'investissement dans les établissements de santé 2021-2030. Il permet de franchir un grand pas dans la modernisation de l'offre de soins hospitalière en Normandie. C'est une démarche sans précédent et exceptionnelle par son ampleur qu'ont entreprise la Région Normandie et l'Agence Régionale de Santé de Normandie.

Dans ce cadre, 255 millions d'euros sont mobilisés par l'Etat et 200 millions d'euros par la Région pour soutenir 60 projets dans 47 établissements de santé. Ces financements devraient générer près d'1 milliard d'euros d'investissements sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs projets ont ainsi été mis en service en 2024 :

Calvados :

- CHU de Caen - Construction d'une unité de 36 fauteuils dentaire

Eure :

- Hôpital privé Pasteur : Regroupement des cliniques Pasteur et Bergougnian sur un site unique

Manche :

- Centre hospitalier du Cotentin : Réaménagement du plateau technique de cardiologie et réfection de l'unité de soins intensifs de cardiologie
- Centre hospitalier de Carentan : Rénovation de l'unité de médecine

Orne :

- Centre hospitalier de Flers : Extension du plateau de consultations externes
- Clinique privée de l'Orne : Regroupement des activités adultes du secteur de Mortagne au Perche

Seine-Maritime :

- Groupe hospitalier du Havre : Reconfiguration globale du site de Flaubert

En 2025, les travaux ont été engagés dans les centres hospitaliers suivants :

- Hôpital Privé de Manche (50) / construction d'une unité de stérilisation
- CH Saint-Lô (50) : extension des urgences et extension du SAMU
- CH du Cotentin (50) : création d'un internat
- CH Villedieu (50) : extension et restructuration de l'existant pour la création d'une unité de médecine
- CH Argentan (61) : réaménagement du service des urgences
- CH Bernay (27) : Extension du bâtiment médico-chirurgical
- CH Pont-Audemer (27) : Reconstruction du centre hospitalier
- EPSM EVRECY (14) : Construction d'Un centre Medico Psychologique en cours
- CH Lisieux (14) : Réhabilitation et extension de l'Etablissement de Formation de Professionnels de Santé
- Fondation Bon Sauveur (50) : Construction d'une unité de soins de crise pour adolescents

Plus d'informations :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/segur-de-la-sante-un-plan-regional-dinvestissement>

[Plan régional d'investissement dans les établissements de santé | Région Normandie](#)

La Région Normandie et l'ARS Normandie agissent en faveur du déploiement de l'offre de santé mentale

Grande cause nationale 2025, la santé mentale est une préoccupation majeure de l'ARS Normandie et de la Région Normandie.

Ainsi, dans le cadre du plan régional d'investissement pour les établissements de santé, plus de 20 millions en faveur de la psychiatrie pour la restructuration et le développement d'activités extra-hospitalières.

Dans ce contexte, la Région Normandie et l'ARS Normandie ont annoncé ce mardi 21 octobre leur soutien à la création d'**une clinique "Soins-Études" pour les jeunes en Normandie**, sur le site du Centre Hospitalier du Belvédère à Mont-Saint-Aignan.

Ce projet à vocation régionale est porté par la **Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF)**, en partenariat avec le **CHU de Rouen**, avec le soutien du rectorat et des professionnels de santé du territoire.



Institution de référence pour la santé des jeunes, la **Fondation Santé des Etudiants de France** prend en charge chaque année, dans ses **26 cliniques, Relais collégiens-lycéens-étudiants et structures médico-sociales, répartis dans 8 régions, 13 000 adolescents et jeunes adultes** souffrant de maladies physiques, de troubles psychiatriques, et/ou en situation de handicap.

Le modèle « Soins-Études », développé par la FSEF et reconnu nationalement, associe un suivi médical intensif (psychiatrie, médecine de l'adolescent) à une **offre scolaire intégrée** (de la 3^e à la Terminale), en lien avec l'Éducation nationale. Il permet aux jeunes patients de **se soigner tout en leur permettant de poursuivre ou de reprendre leurs études**, et d'éviter ainsi une désinsertion scolaire et sociale.

Le futur établissement proposera :

- **40 lits d'hospitalisation complète**, dont :
 - Une unité de 25 lits de soins-études en psychiatrie, et
 - Une unité de 15 lits pour une prise en charge après les urgences ;
- Une **offre importante d'hospitalisation de jour** (56 places) en soins-études, en soins somatiques et psychiatriques, notamment pour les troubles des conduites alimentaires, les maladies chroniques ou les addictions ;
- Un **centre de soins ambulatoires psychiatriques** ouvert notamment aux étudiants, en lien avec les universités.

Ce projet vient **compléter l'offre** de psychiatrie et de pédopsychiatrie dans la région. Il s'intègre dans la stratégie de santé publique de l'ARS Normandie et dans la réponse aux enjeux de santé mentale évoqués par le **Projet régional de santé (PRS)**. Il bénéficiera de synergies fortes avec le **CHU de Rouen**, le **CH du Rouvray** et le **Centre Hospitalier du Belvédère**, avec des mutualisations médico-techniques et logistiques.

Ce projet structurant est soutenu par le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Rouen et le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CH du Rouvray, les communautés médicales et universitaires (psychiatrie, pédiatrie, addictologie), le Conseil régional et la commune de Mont-Saint-Aignan, l'ARS Normandie, l'UNAFAM et la FHF Normandie, la Fédération de Recherche Clinique régionale sur l'enfance et l'adolescence.

Cette clinique « Soins-Études » constitue une **réponse innovante** aux besoins d'accompagnement de jeunes affectés par des pathologies de santé mentale lourdes, nécessitant de pouvoir allier **soins, maintien en scolarité et accompagnement vers l'avenir**, afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales souvent aggravées par les troubles psychiques.

La création de cette clinique soins-études s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Région Normandie en faveur de la santé mentale. Ce projet est également en parfaite cohérence avec les politiques et investissements régionaux :

- **Le Plan régional d'investissement en psychiatrie**, avec 13,2 millions d'euros mobilisés par la Région dans le cadre du Ségur 2021–2030, qui vise à moderniser et renforcer l'offre de soins en santé mentale.
- **Le projet INTERREG HARMONY**, porté par la Région, qui ambitionne d'améliorer la santé mentale des jeunes à l'échelle transfrontalière, en favorisant l'innovation et la coopération européenne.
- **Les dispositifs de promotion de la santé mentale des jeunes**, inscrits dans les priorités régionales de prévention et d'éducation à la santé.
- **La cohérence avec les politiques régionales d'éducation, de formation et de santé**, qui reconnaissent le lien entre santé des jeunes et vieillissement de la population, appelant à un investissement renforcé dans le capital humain.

L'amélioration de la santé mentale des Normands est l'une des 12 actions prioritaires définies par le Projet régional de santé 2023-2028. Pour y répondre, le PRS prévoit notamment de conforter l'approche territorialisée des parcours de soins en mobilisant fortement les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM). Il existe en Normandie 7 Projets territoriaux de santé mentale (PTSM), un par territoire de démocratie sanitaire, adoptés fin 2020. Depuis 2021, et la signature des 7 Contrats Territoriaux en santé mentale (CTSM), ce sont plus de 24 millions d'euros qui ont été investis, 128 actions concrètes soutenues, et des dispositifs innovants déployés (équipes mobiles, structuration de parcours, soutien au logement, prise en

charge du psychotraumatisme, ou encore création de lieux d'accueil dédiés aux jeunes). Cette année 2025 constitue une année charnière d'évaluation des premiers PTSM et de construction des futurs projets.

« Dans un contexte où la Normandie figure parmi les régions les plus âgées de France, la jeunesse constitue un capital humain stratégique pour l'avenir et le dynamisme du territoire. Préserver la santé mentale des 15-25 ans est donc un enjeu majeur, identifié comme l'une des trois priorités régionales aux côtés de la prévention des violences intrafamiliales et de la santé environnementale. La clinique soins-études n'est pas un projet isolé, mais une réponse structurante et intégrée à un enjeu stratégique : garantir la santé mentale des jeunes pour assurer l'avenir et la vitalité de la Normandie » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Le partenariat construit depuis plusieurs années entre l'Agence régionale de santé et la Région Normandie a permis de faire avancer de nombreux projets pour notre territoire : investissement dans les établissements de santé, offre de soins de ville, attractivité des métiers, etc. Cette action commune concerne également la santé mentale, grande cause nationale 2025 : le projet de création d'une clinique « soins-études » sur le site du centre hospitalier du Belvédère, à Mont-Saint-Aignan, avec le soutien de l'ARS et de la Région, annoncé ce jour, constitue une nouvelle preuve de notre engagement pour cette cause majeure, et la volonté commune de continuer à développer l'offre de santé mentale sur le territoire normand », a déclaré François Mengin Lecreulx, Directeur général de l'ARS Normandie.

« Dans un contexte où la santé mentale des jeunes se dégrade, le soutien apporté par Président de la Région et le Directeur de l'ARS Normandie, à la création d'une clinique soins-études de la Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF), est un signal fort, en cette année de Grande Cause Nationale. », a souligné Jérôme Antonini, Directeur Général Fondation Santé des Etudiants de France (FSEF)

Contact presse Région Normandie :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr